

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une vaste zone 30 de Lambézellec à Bellevue

Mis en ligne le **mercredi 24 mars 2021**

Depuis ce mercredi 24 mars, 40 kilomètres de voirie s'affichent en zone de circulation à 30 km/h, de Lambézellec à Bellevue.



C'est la plus grande zone 30 de la ville de Brest : étendue de Lambézellec à Bellevue, elle concerne 40 kilomètres de voirie, et vient confirmer la volonté de la ville d'aller vers une circulation plus apaisée.

Répondre aux attentes

« Sur Lambézellec, les habitants sont très en demande d'une circulation apaisée. Cette zone permet de répondre à leurs attentes. **Et partout où nous avons pu mettre en place des zones du même type sur le quartier, les réactions sont positives** », indique Sylvie Jestin, adjointe au maire de Brest en charge du quartier de Lambézellec. La grande majorité des rues du quartier est ainsi désormais en zone 30, principalement dans les zones résidentielles et de commerces. Pour Jacqueline Héré, adjointe au maire en charge de Bellevue, c'est une première : « *Nous ne disposions pas d'une telle zone jusqu'à présent, mais nous allons également les développer* ».

Vitesse constante

Différente de la limitation à 30 km/h, qui ne concerne qu'un pan de rue, la zone 30 permet de conserver une vitesse réduite sur une distance conséquente, « *et d'éviter aux gens de ne plus savoir s'ils doivent rouler à 30 ou à 50 kilomètres par heure* », poursuit l'élue. Mercredi 24 mars, les panneaux d'entrée dans **cette zone qui s'étend des boulevards Léon Blum et Montaigne jusqu'aux boulevard de l'Europe et à l'avenue Le Gorgeu** ont été posés. Le marquage au sol en entrée de zone se fera dans les jours prochains, en fonction des conditions météo.

Marquage au sol

A l'intérieur de la zone, les panneaux signalant la limitation à 30 km/h, ainsi que ceux qui précèdent les dos d'âne vont être supprimés, de façon à limiter la pollution visuelle, mais aussi à laisser plus d'espaces libres sur les trottoirs. **Un marquage au sol sera malgré tout posé pour rappeler la limitation de vitesse aux abords des établissements recevant du public (écoles, mairie...)**. Les aménagements de cette zone 30 sur les deux quartiers représentent un coût de 28 000 euros (achat et pose de panneaux, marquage au sol...).

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



 [RETOUR À LA LISTE](#)



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

